



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiantedans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse: LES GRANDS PRES

CP - Ville : 53600 EVRON

Référence client : __0011200013_

Rapport émis le : 24/08/2016

Désignation : Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Som	maire						
Rapport	Annexes						
Rapport A - Désignation de l'immeuble B - Propriétaire / Donneur d'ordre C - Opérateur de repérage D - Personne autorisant l'émission du rapport E - Listes des locaux visités F - Conclusion(s) du rapport de mission G - Commentaires et réserves H - Locaux ou parties de locaux non visitées I - Rapports précédemment réalisés J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention K - Périmètre de repérage L - Conditions de réalisation du repérage M - Grille de résultat du repérage N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	Plan de repérage technique Reportage photographique Etat de conservation des matériaux de la liste A Etat de conservation des materiaux de la liste B Fiche d'identification et de cotation des prélèvements Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire Documents	16 pages 6 page(s) Sans objet 5 page(s) 1 page 14 page(s) 1 page					
O - Recommandations générales de sécurité P - Informations complémentaires							

Présence d'amiante	Oui

Présence de pièce(s) non visitée(s)

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité







Non communiqué

Non communiqué

0011200013

Référence: 0020Y000108

Renseignements administratifs

Propriétaire / Donneur d'ordre Désignation de l'immeuble В LES GRANDS PRES Propriétaire : Adresse du bien : Donneur d'ordre

53600 EVRON

Non communiqué - Non communiqué

Habitation (Parties communes)

Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

O.P.H. MAYENNE HABITAT

10 RUE AUGUSTE Adresse: BEUNEUX - CS 62039

53020 LAVAL CEDEX 9

Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX -

O.P.H. MAYENNE HABITAT

CS 62039 53020 LAVAL CEDEX

Ref donneur d'ordre : CVMAY01

Date commande : 11/08/2016

11/08/2016 Date repérage :

Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT

Rapport émis le : 24/08/2016

Personne autorisant l'émission du rapport C Opérateur de repérage D

AC Environnement Siret: 441355914

Fonction du bâtiment :

Batiment:

N° de lot :

Références client :

Descriptif sommaire:

Etage:

Nom prénom : GARDENAT Ludovic

Date de construction ou permis de construire :

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia - Bat G - rue de

la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE

Certification n°: CPDI 4002 V1 Délivré le 23/06/2016

MORA Denis Nom prénom :

Fonction: Responsable technique

Assurance: QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)

Liste des locaux visités

- Liste des locad	V VISITO2		
Plan	Volume	Plan	Volume
SOUS SOL	Vol 1 (caves cage 36)	SOUS SOL	Vol 2 (accès cage 36)
SOUS SOL	Vol 3 (local poubelle) cage 36	SOUS SOL	Vol 4 (local commun)
SOUS SOL	Vol 5 (local poubelle) cage 34	SOUS SOL	Vol 6 (accès cage 34)
SOUS SOL	Vol 7 (caves cage 34)	PC - CAGE 36	Vol 8 (hall d'entrée PC-36)
PC - CAGE 36	Vol 9 (RDC- PC 36)	PC - CAGE 36	Vol 10 (R+1 - PC 36)
PC - CAGE 36	Vol 11 (R+2- PC 36)	PC - CAGE 36	Vol 12 (R+3 - PC 36)
PC - CAGE 34	Vol 13 (hall d'entrée PC-34)	PC - CAGE 34	Vol 14 (RDC- PC 34)
PC - CAGE 34	Vol 15 (R+1 - PC 34)	PC - CAGE 34	Vol 16 (R+2- PC 34)
PC - CAGE 34	Vol 17 (R+3- PC 34)	COMBLES	Vol 18 (combles PC 34+36)
Plan masse-Toiture	Vol 19 (Toiture)	Plan masse-Toiture	Vol 20 (Plan de masse)
façade avant	Vol 21 (façade avant)	Pigon droit	Vol 22 (pignon droit)
façade arrière	Vol 23 (façade arrière)	pignon gauche	Vol 24 (pignon gauche)





Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

▶ Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

		Critère	e de décision
Localisation	Matériau	après analyse	sur décision de l' opérateur
Vol 18 (combles PC 34+36)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 18 (combles PC 34+36)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (Toiture)	Matériau compact noir avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 10	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
(R+1 - PC 36)			
Vol 9 (RDC- PC 36)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 12 (R+3 - PC 36)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 11 (R+2- PC 36)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 15 (R+1 - PC 34)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 17 (R+3- PC 34)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 16 (R+2- PC 34)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 14 (RDC- PC 34)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas éffectués. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage (plaques beiges) présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les élèments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Néant	Néant	Néant







Condition de repérage

Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

<u>Objet de la mission :</u> Mise à niveau règlementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n'annexe 13-9 du code de la santé publique.

<u>Obligation règlementaire de la constitution du DTA :</u> le présent rapport devra être joint aux autres pièces règlementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

<u>Méthodologie</u>: rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique:

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R 1334-23, R 1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'etat de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'etat de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)







Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionnné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20
COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
3. Condu	its, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



Référence: 0020Y000108

Grille de résultats du repérage

											L	Etat de
						Descriptif de l'action me	enée		Laboratoire		Conclusion	conserva
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat	- Conclusion	tion
						COMBLES						
Vol 18 (combles PC 34+36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P27	Réalisation d'un prélevement	gris clair sur cheminée	P27	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (combles PC 34+36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P27	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	gris clair sur cheminée	P27	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (combles PC 34+36)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	В	S107	Ventilation VO PC36					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 18 (combles PC 34+36)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	В	S108	Ventilation VO PC 34					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 18 (combles PC 34+36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P28	Réalisation d'un prélevement	blanc autour conduit vmc	P28	Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (combles PC 34+36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P28	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	blanc autour conduit vmc	P28	Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (combles PC 34+36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P30	Réalisation d'un prélevement	joint de parpaing combles	P30	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (combles PC 34+36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P30	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P30	joint de parpaing combles	P30	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
						Néant						
Néant	Néant	Néant	Néant	Néa nt	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
					Р	C - CAGE 34						
Vol 15 (R+1 - PC 34) - Vol 17 (R+3- PC 34) - Vol 16 (R+2- PC 34) - Vol 14 (RDC- PC 34)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S135 - S136 - S137 - S138	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	Béton banché brut	P5	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	







					ı	PC - CAGE 34						
Vol 15 (R+1 - PC 34) - Vol 17 (R+3- PC 34) - Vol 14 (RDC- PC 34) - Vol 16 (R+2- PC 34)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	В	S94 - S95 - S96 - S97	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	joint scellement briques rouges gaines techniques	P9	Enduit plâtreux blanc + matériau gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (R+2- PC 34) - Vol 14 (RDC- PC 34) - Vol 15 (R+1 - PC 34) - Vol 17 (R+3- PC 34)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S41 - S42 - S43 - S44	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	gris - sous peinture décorative	P17	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (R+3- PC 34) - Vol 16 (R+2- PC 34) - Vol 14 (RDC- PC 34) - Vol 15 (R+1 - PC 34)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S48 - S49 - S50 - S51	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Platre sur brique rouges	P18	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (R+2- PC 34) - Vol 14 (RDC- PC 34)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment + enduit platre	В	S56 - S57	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19		P19	Enduit compact gris hétérogène + matériau plâtreux blanc non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (R+3- PC 34)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	В	S106	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	Plafond dernier étage	P25	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable + matériau gris hétérogène non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (R+1 - PC 34)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	В	S110						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 17 (R+3- PC 34)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	В	S110						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 16 (R+2- PC 34)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	В	S110						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



					F	PC - CAGE 34						
Vol 14 (RDC- PC 34)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	В	S110						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
					F	PC - CAGE 36					. op o. ago	
Vol 10 (R+1 - PC 36) - Vol 12 (R+3 - PC 36) - Vol 11 (R+2- PC 36) - Vol 9 (RDC- PC 36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S131 - S132 - S133 - S134	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	Béton banché brut	P5	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (R+1 - PC 36) - Vol 12 (R+3 - PC 36) - Vol 11 (R+2- PC 36) - Vol 9 (RDC- PC 36)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	В	S90 - S91 - S92 - S93	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	joint scellement briques rouges gaines techniques	P9	Enduit plâtreux blanc + matériau gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (R+1 - PC 36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P17	Réalisation d'un prélevement	gris - sous peinture décorative	P17	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (R+1 - PC 36) - Vol 12 (R+3 - PC 36) - Vol 11 (R+2- PC 36) - Vol 9 (RDC- PC 36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P17 - S36 - S37 - S38	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	gris - sous peinture décorative	P17	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (R+1 - PC 36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P18	Réalisation d'un prélevement	Platre sur brique rouges	P18	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (R+1 - PC 36) - Vol 12 (R+3 - PC 36) - Vol 11 (R+2- PC 36) - Vol 9 (RDC- PC 36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P18 - S45 - S46 - S47	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Platre sur brique rouges	P18	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (R+2- PC 36)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment + enduit platre	В	P19	Réalisation d'un prélevement		P19	Enduit compact gris hétérogène + matériau plâtreux blanc non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



						PC - CAGE 36						
Vol 11 (R+2- PC 36) - Vol 10 (R+1 - PC 36) - Vol 9 (RDC- PC 36)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment + enduit platre	В	P19 - S54 - S55	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19		P19	Enduit compact gris hétérogène + matériau plâtreux blanc non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (R+3 - PC 36)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	В	P25	Réalisation d'un prélevement	Plafond dernier étage	P25	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable + matériau gris hétérogène non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (R+1 - PC 36)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	В	S109						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 9 (RDC- PC 36)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	В	S109						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 12 (R+3 - PC 36)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	В	S109						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 11 (R+2- PC 36)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	В	S109						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
						n masse-Toiture						
Vol 19 (Toiture)	Toiture et étanchéité	Ardoises	Ardoises composites	В	P29	Réalisation d'un prélevement	noires	P29	Matériau compact noir avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
						SOUS SOL						
Vol 1 (caves cage 36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P2	Réalisation d'un prélevement	joint d'assemblage des parpaings	P2	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



						SOUS SOL					
Vol 4 (local commun) - Vol 7 (caves cage 34) - Vol 5 (local poubelle) cage 34 - Vol 3 (local poubelle) cage 36	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S5 - S6 - S129 - S130	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	joint d'assemblage des parpaings	P2	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 6 (accès cage 34)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P5	Réalisation d'un prélevement	Béton banché brut	P5	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 6 (accès cage 34) - Vol 5 (local poubelle) cage 34 - Vol 3 (local poubelle) cage 36 - Vol 7 (caves cage 34) - Vol 2 (accès cage 36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P5 - S9 - S10 - S11 - S12 - S13	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	Béton banché brut	P5	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 7 (caves cage 34)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	А	P6	Réalisation d'un prélevement		P6	Matériau fibreux orange + toile fibreuse blanche non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 7 (caves cage 34) - Vol 6 (accès cage 34) - Vol 4 (local commun) - Vol 2 (accès cage 36) - Vol 1 (caves cage 36)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P6 - S14 - S15 - S16 - S17	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6		P6	Matériau fibreux orange + toile fibreuse blanche non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 2 (accès cage 36)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	В	P9	Réalisation d'un prélevement	joint scellement briques rouges gaines techniques	P9	Enduit plâtreux blanc + matériau gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 6 (accès cage 34) - Vol 2 (accès cage 36)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	В	S20 - S21	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	joint scellement briques rouges gaines techniques	P9	Enduit plâtreux blanc + matériau gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 2 (accès cage 36)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment de rebouchage	В	P10	Réalisation d'un prélevement	gris	P10	Enduit compact gris + peinture + matériau gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 2 (accès cage 36) - Vol 6 (accès cage 34)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment de rebouchage	В	P10 - S122	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P10	gris	P10	Enduit compact gris + peinture + matériau gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse





	SOUS SOL										
Vol 6 (accès cage 34)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	В	P11	Réalisation d'un prélevement	sous face plancher escalier brut	P11	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 2 (accès cage 36)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	В	S22	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	sous face plancher escalier brut	P11	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 2 (accès cage 36) - Vol 6 (accès cage 34)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S39 - S40	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	gris - sous peinture décorative	P17	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 2 (accès cage 36) - Vol 6 (accès cage 34)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S52 - S53	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Platre sur brique rouges	P18	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse





N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1: Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2: Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- *d*) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.







Recommandations générales de sécurité

est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le hâtiment

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique

mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions

recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations particularités de chaque bâtiment et de ses cor d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances concérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées

B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du a) Conditionnement des déchets

possible toute intervention directe sur des matériaux et produits avant leur sortie de la zone de confinement.

matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être des certifiées

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amianés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, courreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

documents d'information et des conseils pratiques prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services caisses régionales d'assurance prévention (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple - accrochage d'un tableau

- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'un vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante :

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou

port d'équipements adaptés de protection respiratoire recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres II est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante. Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement. Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier. sur une aire d'entreposage couverte permettant de pévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

> Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature. plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagée Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d' élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en lle-de-France) ou de la
- direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ; du conseil général (ou conseil régional en lle-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie :
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification) Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux

artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des

déchets d'amiante lié à des matériaux inertes

ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie







P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

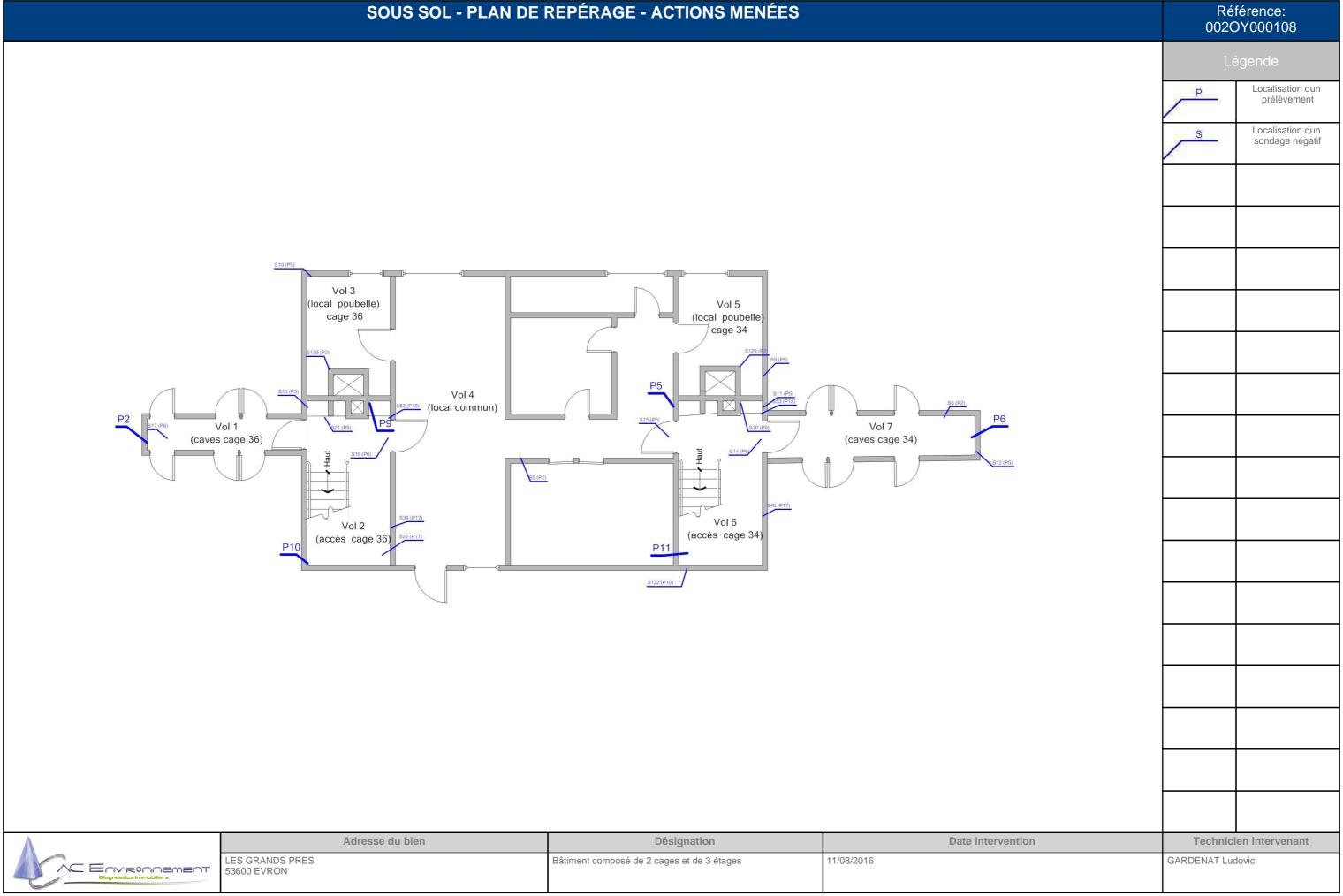
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

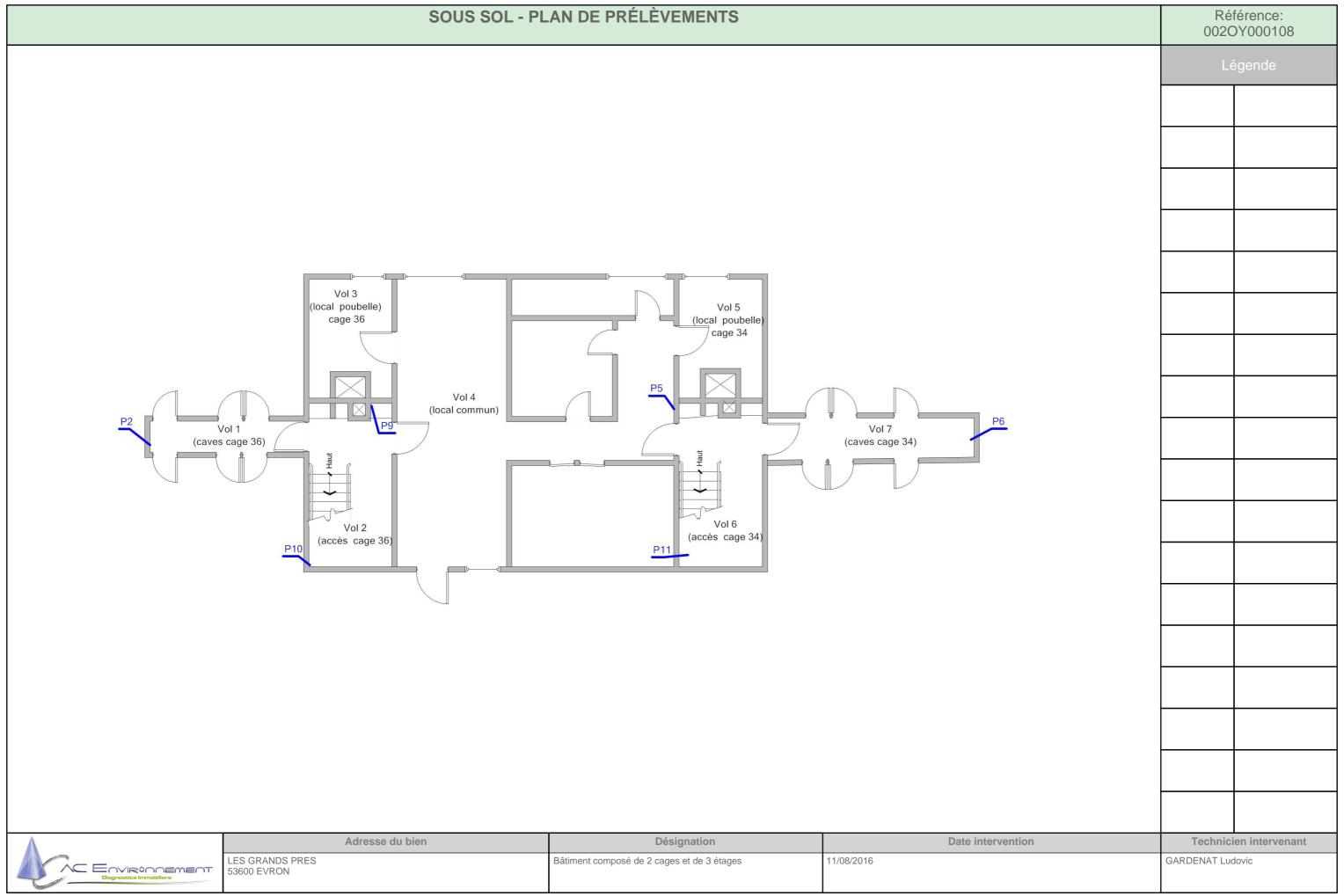




ANNEXE: Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
SO	US SOL	SOUS SOL - Plan de repérage - Actions menées
SO	US SOL	SOUS SOL - Plan de prélèvements
PC	- CAGE 36	PC - CAGE 36 - Plan de repérage - Actions menées
PC	- CAGE 36	PC - CAGE 36 - Plan de prélèvements
PC	- CAGE 36	PC - CAGE 36 - MPCA Toutes catégories confondues
PC	- CAGE 34	PC - CAGE 34 - Plan de repérage - Actions menées
PC	- CAGE 34	PC - CAGE 34 - MPCA Toutes catégories confondues
CO	MBLES	COMBLES - Plan de repérage - Actions menées
CO	MBLES	COMBLES - MPCA Conduits, canalisations et équipements
Pla	n masse-Toiture	Plan masse-Toiture - Plan de repérage - Actions menées
Pla	n masse-Toiture	Plan masse-Toiture - MPCA Toiture et étanchéité
faça	ade avant	façade avant - Plan de repérage - Actions menées
Pig	on droit	Pigon droit - Plan de repérage - Actions menées
faça	ade arrière	façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
pigı	non gauche	pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées





PC - CAGE 36 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES Référence: 002OY000108 Localisation dun prélèvement Localisation dun sondage négatif S Localisation dun Vol 10 S sondage positif (R+1 - PC 36) Vol 12 (R+3 - PC 36) Vol 9 (RDC-PC 36) Vol 11 (R+2- PC 36) (hall d'entrée PC-36) Adresse du bien Date intervention Désignation **Technicien intervenant** LES GRANDS PRES 53600 EVRON Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages 11/08/2016 GARDENAT Ludovic C Environment

	PC - CAGE	36 - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS		Référence: 0020Y000108
	Vol 10 (R+1 - PC 36)	P25		
	Vol 9 (RDC- PC 36)	Vol 12 (R+3 - PC 36) Vol 11 (R+2- PC 36)		
	Vol 8 (hall d'entrée PC-36)	P19		
Δ	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
_	LES GRANDS PRES	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	11/08/2016	GARDENAT Ludovic

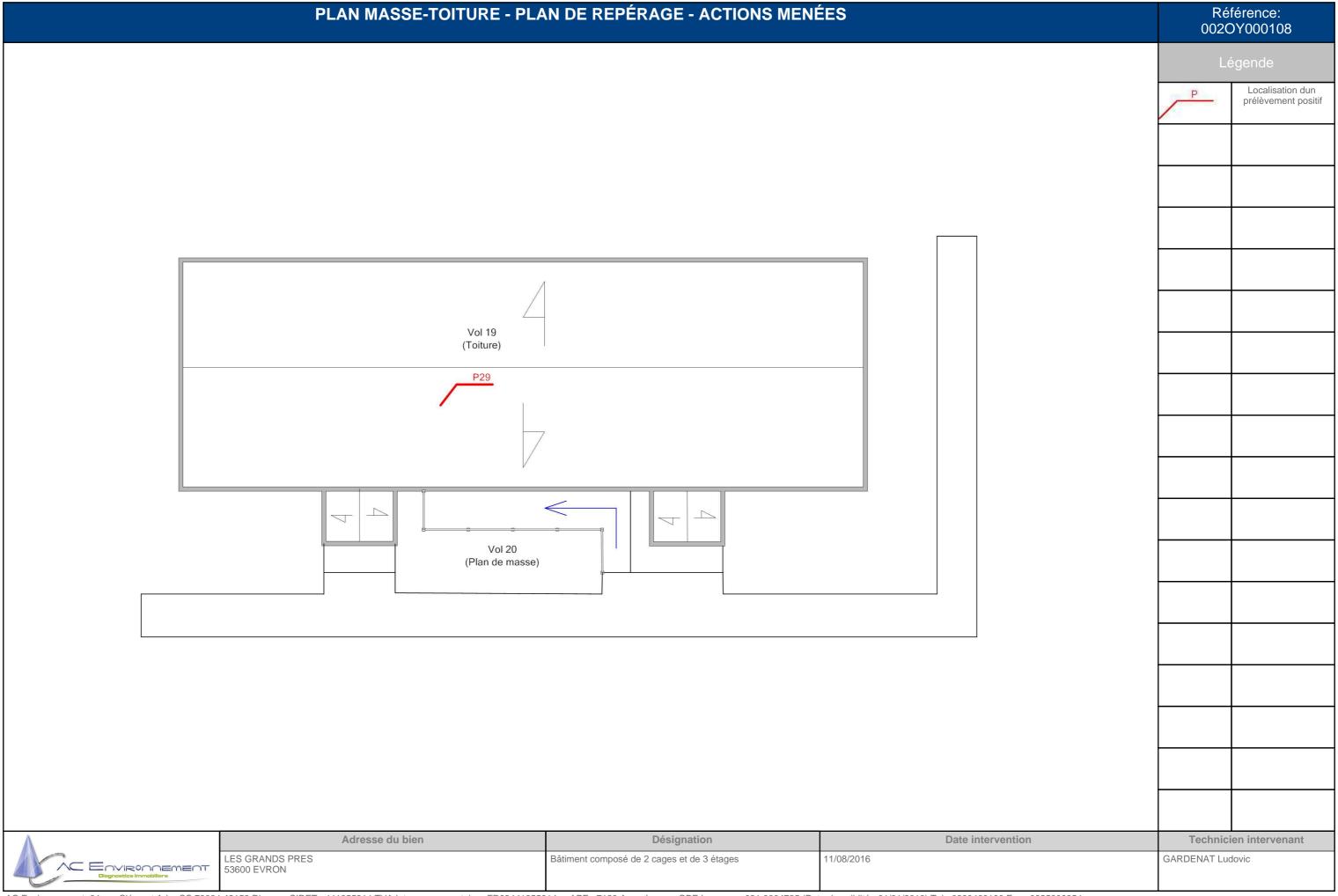
PC - CAGE 36 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES Référence: 002OY000108 S109: Conduit en fibres-ciment Vol 10 (R+1 - PC 36) Vol 12 (R+3 - PC 36) Vol 9 (RDC-PC 36) Vol 11 (R+2- PC 36) (hall d'entrée PC-36) Adresse du bien Date intervention **Technicien intervenant** Désignation LES GRANDS PRES 53600 EVRON Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages 11/08/2016 GARDENAT Ludovic C Environnement

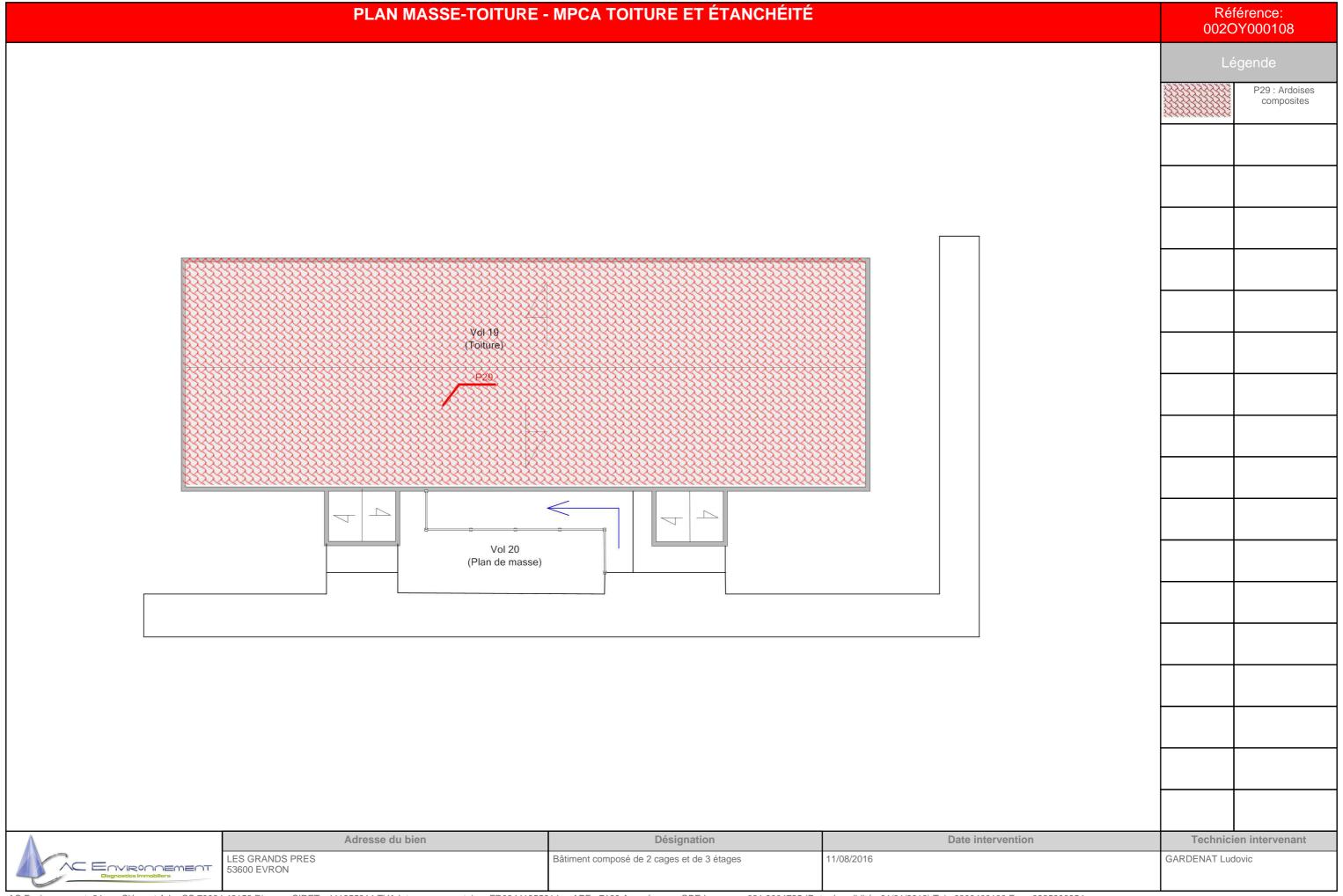
PC - CAGE 34 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES Référence: 002OY000108 Localisation dun sondage négatif Localisation dun sondage positif S Vol 15 (R+1 - PC 34) Vol 17 (R+3- PC 34) Vol 14 (RDC-PC 34) Vol 16 (R+2- PC 34) Vol 13 (hall d'entrée PC-34) Adresse du bien Date intervention **Technicien intervenant** Désignation LES GRANDS PRES 53600 EVRON Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages 11/08/2016 GARDENAT Ludovic C Environnement

PC - CAGE 34 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES Référence: 002OY000108 S110: Conduit en fibres-ciment Vol 15 (R+1 - PC 34) Vol 17 (R+3- PC 34) Vol 14 (RDC-PC 34) Vol 16 (R+2- PC 34) Vol 13 (hall d'entrée PC-34) Adresse du bien Date intervention **Technicien intervenant** Désignation LES GRANDS PRES 53600 EVRON Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages 11/08/2016 GARDENAT Ludovic C Environnement

COMBLES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES Référence: 002OY000108 Localisation dun prélèvement Localisation dun sondage positif S Vol 18 (combles PC 34+36) Adresse du bien Désignation Date intervention **Technicien intervenant** LES GRANDS PRES 53600 EVRON Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages 11/08/2016 GARDENAT Ludovic C Environnement

COMBLES - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS					férence: 0Y000108
				Lé	égende
					S108: Conduit en fibres-ciment
					S107: Conduit en fibres-ciment
		Vol 18			
	S107	(combles PC 34+36)			
			" _		
A	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technic	en intervenant
Diagnostics Immobiliers	LEC CDANDS DDES	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	11/08/2016	GARDENAT Luc	
AC Environnement, 64 rue Clément Ader CS 7006	[64 42153 Riorges, SIRET : 441355914 TVA Intracommunautaire : FR034413559		Let de validité : 01/01/2018) Tel : 0800400100 Fax : 0825800954		





FAÇADE AVANT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES





Légende					

AC ENVIRONDED	MEOT
Diagnostics Immobiliers	

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LES GRANDS PRES 53600 EVRON	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	11/08/2016	GARDENAT Ludovic

PIGON DROIT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES



Légende					
Technici	en intervenant				
GARDENAT Luc	dovic				



FAÇADE ARRIÈRE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES





Lé	égende
Tochnici	on intorvona

Λ	
	ENVIRONNEMENT
	Diagnostics Immobiliers

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LES GRANDS PRES 53600 EVRON	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	11/08/2016	GARDENAT Ludovic

PIGNON GAUCHE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES



L	egende
Technici	en intervenant



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LES GRANDS PRES 53600 EVRON	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	11/08/2016	GARDENAT Ludovic



ANNEXE: Reportage photographique

Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002OY000108 n°27 - 1 (P27)	COMBLES - Vol 18	Prélevement
	(combles PC 34+36)	
002OY000108 n°27 - 2 (P27)	COMBLES - Vol 18	Prélevement
	(combles PC 34+36)	
S107 - 1 (S107)	COMBLES - Vol 18	Présence sur décision de l'opérateur de
	(combles PC 34+36)	repérage
S108 - 1 (S108)	COMBLES - Vol 18	Présence sur décision de l'opérateur de
	(combles PC 34+36)	repérage
002OY000108 n°28 - 1 (P28)	COMBLES - Vol 18	Prélevement
	(combles PC 34+36)	
002OY000108 n°28 - 2 (P28)	COMBLES - Vol 18	Prélevement
	(combles PC 34+36)	
002OY000108 n°30 - 1 (P30)	COMBLES - Vol 18	Prélevement
	(combles PC 34+36)	
002OY000108 n°30 - 2 (P30)	COMBLES - Vol 18	Prélevement

Référence	Localisation	Action
S110 - 1 (S110)	PC - CAGE 34 - Vol 15	Présence sur décision de l'opérateur de
	(R+1 - PC 34)	repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000108 n°17 - 1 (P17)	PC - CAGE 36 - Vol 10	Prélevement
	(R+1 - PC 36)	
002OY000108 n°17 - 2 (P17)	PC - CAGE 36 - Vol 10	Prélevement
	(R+1 - PC 36)	
002OY000108 n°18 - 1 (P18)	PC - CAGE 36 - Vol 10	Prélevement
	(R+1 - PC 36)	
002OY000108 n°18 - 2 (P18)	PC - CAGE 36 - Vol 10	Prélevement
	(R+1 - PC 36)	
002OY000108 n°19 - 1 (P19)	PC - CAGE 36 - Vol 11	Prélevement
	(R+2- PC 36)	
002OY000108 n°19 - 2 (P19)	PC - CAGE 36 - Vol 11	Prélevement
	(R+2- PC 36)	
002OY000108 n°25 - 1 (P25)	PC - CAGE 36 - Vol 12	Prélevement
	(R+3 - PC 36)	
002OY000108 n°25 - 2 (P25)	PC - CAGE 36 - Vol 12	Prélevement
	(R+3 - PC 36)	
S109 - 1 (S109)	PC - CAGE 36 - Vol 10	Présence sur décision de l'opérateur de
,		repérage
	(R+1 - PC 36)	i sporage

Référence	Localisation	Action
002OY000108 n°29 - 1 (P29)	Plan masse-Toiture - Vol 19 (Toiture)	Prélevement
002OY000108 n°29 - 2 (P29)	Plan masse-Toiture - Vol 19 (Toiture)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002OY000108 n°2 - 1 (P2)	SOUS SOL - Vol 1 (caves cage 36)	Prélevement
002OY000108 n°2 - 2 (P2)	SOUS SOL - Vol 1 (caves cage 36)	Prélevement
002OY000108 n°5 - 1 (P5)	SOUS SOL - Vol 6 (accès cage 34)	Prélevement

AC Environnement, 64 rue Clément Ader CS 70064 42153 Riorges, SIRET : 441355914 TVA Intracommunautaire : FR03441355914 APE : 7120 Assurée par : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018) Tel : 0800400100 Fax : 0825800954









Référence	Localisation	Action
002OY000108 n°5 - 2 (P5)	SOUS SOL - Vol 6	Prélevement
	(accès cage 34)	
002OY000108 n°6 - 1 (P6)	SOUS SOL - Vol 7	Prélevement
	(caves cage 34)	
002OY000108 n°6 - 2 (P6)	SOUS SOL - Vol 7	Prélevement
	(caves cage 34)	
002OY000108 n°9 - 1 (P9)	SOUS SOL - Vol 2	Prélevement
	(accès cage 36)	
002OY000108 n°9 - 2 (P9)	SOUS SOL - Vol 2	Prélevement
	(accès cage 36)	
002OY000108 n°10 - 1 (P10)	SOUS SOL - Vol 2	Prélevement
	(accès cage 36)	
002OY000108 n°10 - 2 (P10)	SOUS SOL - Vol 2	Prélevement
	(accès cage 36)	
002OY000108 n°11 - 1 (P11)	SOUS SOL - Vol 6	Prélevement
	(accès cage 34)	
002OY000108 n°11 - 2 (P11)	SOUS SOL - Vol 6	Prélevement
	(accès cage 34)	



002OY000108 n°27 - 1 (P27)



S107 - 1 (S107)



002OY000108 n°28 - 1 (P28)



002OY000108 n°27 - 2 (P27)



S108 - 1 (S108)



002OY000108 n°28 - 2 (P28)





002OY000108 n°30 - 1 (P30)



002OY000108 n°29 - 1 (P29)



002OY000108 n°2 - 1 (P2)



002OY000108 n°30 - 2 (P30)



002OY000108 n°29 - 2 (P29)



002OY000108 n°2 - 2 (P2)





002OY000108 n°5 - 1 (P5)



002OY000108 n°6 - 1 (P6)



002OY000108 n°9 - 1 (P9)



002OY000108 n°5 - 2 (P5)



002OY000108 n°6 - 2 (P6)



002OY000108 n°9 - 2 (P9)





002OY000108 n°10 - 1 (P10)



002OY000108 n°11 - 1 (P11)



002OY000108 n°17 - 1 (P17)



002OY000108 n°10 - 2 (P10)



002OY000108 n°11 - 2 (P11)



002OY000108 n°17 - 2 (P17)







002OY000108 n°18 - 1 (P18)



002OY000108 n°19 - 1 (P19)



002OY000108 n°25 - 1 (P25)



002OY000108 n°18 - 2 (P18)



002OY000108 n°19 - 2 (P19)



002OY000108 n°25 - 2 (P25)







S109 - 1 (S109)



S110 - 1 (S110)







Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B Réf commande : 002OY000108 Materiau: Conduit en fibres-ciment S107 Réf mesure : Destination du local: Local ou zone Vol 18 Date évaluation : 11/08/2016 homogène: (combles PC 34+36) Batiment : Etendue de la dégradation Risque de dégradation lié à Protection physique Etat de dégradation Résultat l'environnement du materiau EP Protection physique étanche Risque de dégradation faible ou à EP terme Matériau non dégradé Risque de dégradation rapide AC1 Risque faible d'extension de la EP Protection physique non étanche ou dégradation absence de protection physique Risque d'extension à terme de la Ponctuelle AC1 dégradation Risque d'extension rapide de la Matériau dégradé AC2 dégradation Généralisée AC2 Résultat : Evaluation périodique Commentaire :

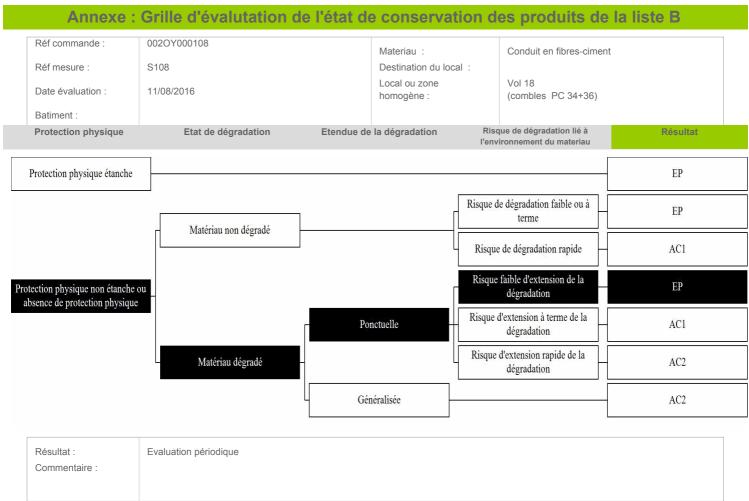
Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.









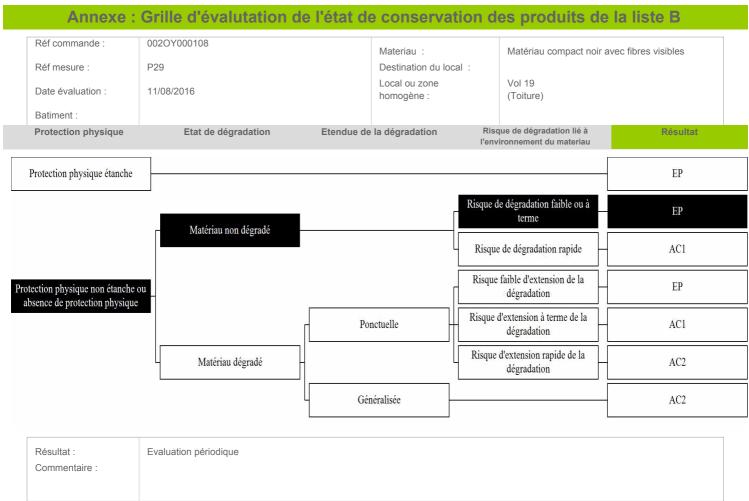
Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.









Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.







Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande : 002OY000108 Materiau : Conduit en fibres-ciment

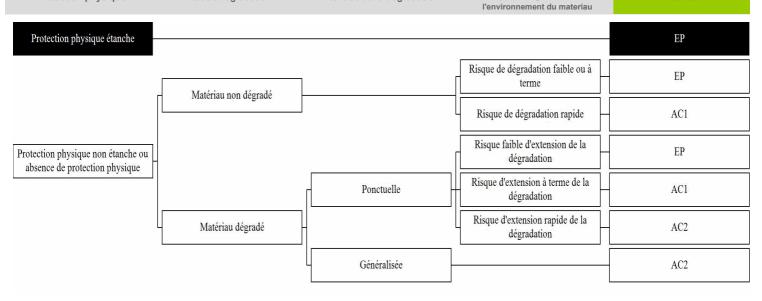
Réf mesure : S109 Destination du local :

Date évaluation : Local ou zone homogène : Vol 10

Batiment : (R+1 - PC 36), Vol 9 (RDC- PC 36), Vol 12 (R+3 - PC 36), Vol 11

(R+2- PC 36)

Protection physique Etat de dégradation Etendue de la dégradation Risque de dégradation lié à Résultat



Résultat : Evaluation périodique

Commentaire :

Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.







Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande : 002OY000108 Materiau : Conduit en fibres-ciment

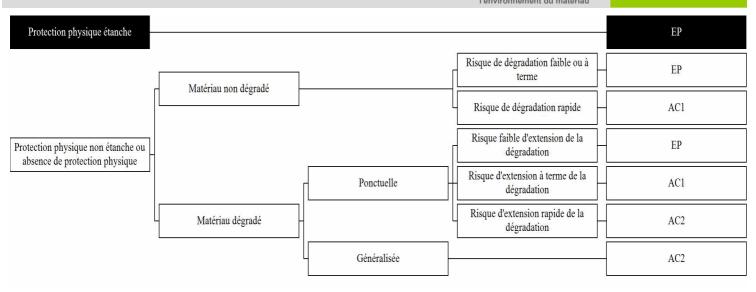
Réf mesure : Destination du local :

Date évaluation : Local ou zone Vol 15

Date évaluation : 11/08/2016 homogène : (R+1 - PC 34), Vol 17 (R+3 - PC 34), Vol 16 (R+2 - PC 34), Vol 14

(RDC- PC 34)

Protection physique Etat de dégradation Etendue de la dégradation Risque de dégradation lié à Résultat l'environnement du materiau



Résultat : Evaluation périodique

Commentaire :

Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



ANNEXE : Récapitulatif des prélevements et analyses

Prélévements en rouge = Positif

eférence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - joint	SOUS SOL - Vol 1 (caves cage 36)	
			d'assemblage des parpaings -		
P5	Parois verticales intérieures	Murs et cloisons	Enduit compact gris	SOUS SOL - Vol 6	
	et enduits		hétérogène - Béton banché brut -	(accès cage 34)	
P6	Conduits, canalisations et	Conduit eau	Matériau fibreux	SOUS SOL - Vol 7	
	équipements		orange + toile fibreuse blanche non séparable	(caves cage 34)	
P9	Parois verticales intérieures	Cloisons légères ou	Enduit plâtreux blanc	SOUS SOL - Vol 2	
	et enduits	préfabriquées	+ matériau gris en	(accès cage 36)	
			faible quantité non		
			séparable - joint		
			scellement briques		
			rouges gaines techniques -		
P10	Parois verticales intérieures	Murs et cloisons	Enduit compact gris +	SOUS SOL - Vol 2	
	et enduits		peinture + matériau	(accès cage 36)	
			gris hétérogène - gris		
P11	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit compact gris	SOUS SOL - Vol 6	
			hétérogène - sous	(accès cage 34)	
			face plancher		
			escalier brut -		
P17	Parois verticales intérieures	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac	PC - CAGE 36 - Vol 10	
	et enduits		hétérogène + matériau plâtreux blanc en	(R+1 - PC 36)	
			faible quantité non	(1(+1-1-0-30)	
			séparable - gris - sous		
			peinture décorative -		
P18	Parois verticales intérieures	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc	PC - CAGE 36 - Vol 10	
	et enduits		+ peinture non		
			séparable - Platre sur	(R+1 - PC 36)	
P19	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	brique rouges - Enduit compact gris	PC - CAGE 36 - Vol 11	
1 10	r latoria et laux platorias	i lalonas	hétérogène + matériau	(R+2- PC 36)	
			plâtreux blanc non	·	
			séparable + peinture		
DOE	Diefered at ferry plafands	Diefende	non séparable	DC CACE 2C Val 42	
P25	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc + peinture non	PC - CAGE 36 - Vol 12 (R+3 - PC 36)	
			séparable + matériau	(10.40 - 1.00 30)	
			gris hétérogène non		
			séparable - Plafond		
			dernier étage -		
P27	Parois verticales intérieures	Murs et cloisons	Enduit compact gris -	COMBLES - Vol 18	
	et enduits		gris clair sur cheminée -	(combles PC 34+36)	
P28	Parois verticales intérieures	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc	COMBLES - Vol 18	
. 20	et enduits	111010 01 010100110	en vrac avec	(combles PC 34+36)	
			poussières - blanc		
			autour conduit vmc -		
P30	Parois verticales intérieures	Murs et cloisons	Enduit compact gris	COMBLES - Vol 18	
	et enduits		hétérogène - joint de	(combles PC 34+36)	
D20	Toiture et étanchéité	Ardoises	parpaing combles -	Plan masse-Toiture - Vol 19	
P29	roiture et étancheite	Aidolses	Matériau compact noir avec fibres visibles -	(Toiture)	
			noires -	(Tollule)	

DTA



Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA

Adresse: Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre

Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Téléphone: 0299354149

Email: Helene.Grude@itga.fr

Numéro d'accréditation : 1-5970



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35760 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35760 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_9e0ac190-fdad-4584-aa27-bfcf66ba1e0

h

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (caves cage 36)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris hétérogène	META le 23/08/2016	Amiante non détecté		1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35763 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35763 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_4a8111a7-8ff0-42e1-a525-86bfd6e334

b3

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_
	LES GRANDS PRES - 53600 EVRON
	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108005 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 6
	(accès cage 34)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris hétérogène	META le 23/08/2016	Amiante non détecté		1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35764 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35764 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_15f41251-5975-4144-bef7-58922b4da

570

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108006 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 7 (caves cage 34)
Description ITGA	Matériau fibreux orange / Toile fibreuse blanche

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux orange + toile	MOLP le 22/08/2016	Amiante non détecté		2
fibreuse blanche non séparable				

Validé par : Antoine Blandel - Analyste

3 tustet



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35767 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35767 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_6734b510-131a-4ff6-b1c4-f341590856

13

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108009 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits ciment / Vol 2 (accès cage 36)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Matériau gris en faible quantité

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + matériau gris en faible quantité non séparable	META le 23/08/2016	Amiante non détecté		1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste

3 tust



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35768 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35768 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_b8e92eeb-4c04-47b6-b320-94974dae7

bca

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108010 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment de rebouchage / Vol 2 (accès cage 36)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture / Matériau gris hétérogène

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + peinture + matériau gris hétérogène	META le 23/08/2016	Amiante non détecté		1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35769 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35769 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_109f8ee8-30be-4046-9c3c-673e4d51d

305

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON
	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108011 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 6 (accès cage 34)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris hétérogène	META le 23/08/2016	Amiante non détecté		1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35775 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35775 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_4a2e2512-027e-47bd-a68c-8d3bb28a38

9e

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_
	LES GRANDS PRES - 53600 EVRON
	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108017 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 10
	(R+1 - PC 36)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Matériau plâtreux blanc en faible quantité

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable	META le 23/08/2016	Amiante non détecté		1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste

3 tust



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35776 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA: IT0716-84882 Echantillon ITGA: IT071608-35776 Reçu au laboratoire le: 17/08/2016

MesureAmianteAT_b000db94-7537-4598-99b2-12080a86d

723

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_
	LES GRANDS PRES - 53600 EVRON
	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108018 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 10
	(R+1 - PC 36)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Description ITGA

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	META le 23/08/2016	Amiante non détecté		2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35777 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35777 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_0bb9b4a6-30f3-4482-b466-06097d4c5

6d4

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_
	LES GRANDS PRES - 53600 EVRON
	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108019 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment + enduit platre / Vol 11
	(R+2- PC 36)
Description ITCA	
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Matériau plâtreux blanc / Peinture

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris hétérogène + matériau plâtreux blanc non séparable +	META le 23/08/2016	Amiante non détecté		1
peinture non séparable				

Validé par : Antoine Blandel - Analyste

3 testat



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35783 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35783 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_332bd538-1b2e-4349-aacc-99760e02a6

11

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108025 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 12 (R+3 - PC 36)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture / Matériau gris hétérogène

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable + matériau gris hétérogène	META le 23/08/2016	Amiante non détecté		1
non séparable				

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35785 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35785 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_35e22632-fbb7-4afb-8f79-a729342a71

71

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108027 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 18 (combles PC 34+36)
Description ITGA	Enduit compact gris

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris	META le 23/08/2016	Amiante non détecté		1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste

3 tusted



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35786 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35786 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_62c76848-06c3-4c1d-a4cf-c4f709f61e4

С

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_
	LES GRANDS PRES - 53600 EVRON
	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108028 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 18
	(combles PC 34+36)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières	META le 23/08/2016	Amiante non détecté		1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste

3 tust



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35788 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35788 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_729ed57e-ba39-492f-8ba6-cc67d8e887

68

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON
	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108030 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 18 (combles PC 34+36)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris hétérogène	META le 23/08/2016	Amiante non détecté		2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste

3 tustet



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-35787 EN DATE DU 23/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

AC ENVIRONNEMENT M. Ludovic GARDENAT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-84882 Echantillon ITGA : IT071608-35787 Reçu au laboratoire le : 17/08/2016

MesureAmianteAT_81087dd3-844d-4791-8a8b-42bbab36e

689

Réf. Client:

Commande	002OY000108
Dossier client	_0011200013_
	LES GRANDS PRES - 53600 EVRON
	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000108029 / Toiture et étanchéité / Ardoises / Ardoises composites / Vol 19
	(Toiture)
D ' II ITCA	
Description ITGA	Matériau compact noir avec fibres visibles

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact noir avec fibres visibles	MOLP le 22/08/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste